



## DÉLIBÉRATION n° 2022 – 03

### APPROBATION DES DEUX COMPTES-RENDUS DU 09 NOVEMBRE ET DU 09 DÉCEMBRE 2021

Le conseil d'administration du Parc national de la Vanoise,

Réuni le 15 mars 2022 à 14h30 à Gilly sur Isère, sous la présidence de Madame Rozenn HARS,  
Présidente du conseil d'administration, le quorum étant atteint,

Après en avoir délibéré,

**Approuve les deux comptes-rendus des séances du 09 novembre et du 09 décembre 2021**

Le directeur de l'établissement public du Parc national de la Vanoise est chargé de l'application de la présente délibération qui sera publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc national de la Vanoise et fera l'objet de toutes les mesures de publicité prévues par l'article R. 331–35 du code de l'environnement.

Adoptée à Gilly sur Isère, le 15 mars 2022

La Présidente du conseil d'administration,

Rozenn HARS